



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**

Séance du 11 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai 2026, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 6 mai 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, GADBOIS Catherine, MARET Sophie, MARET Valérie, CHARDON Amélie et COURVOISIER Audrey et Messieurs TROLIO Michel, RAT Jérôme, LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel et BROUSSE Yann.

Absents excusés : Mme ASLOUDJ

M. FAUCHER

Mme CHARREAU

M. CRAVERO

Pouvoir à Mme FELICETTI

Pouvoir à M. LEFORT

Pouvoir à Mme LOUIS

Secrétaire de séance : Amélie CHARDON

ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

« 53 rue du Général Leclerc – Lot 6 – Doublage cloisons plafond »

Considérant la liquidation judiciaire de l'entreprise TONNES à qui avait été attribuée le Lot 6 « Doublage cloisons plafond » des travaux au 53 rue du Général Leclerc, sans possibilité de continuation des travaux,

Considérant qu'une consultation a été lancée afin d'attribuer de nouveau le lot n°6,

Considérant l'ouverture et l'analyse des plis suite à cette consultation,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'attribuer de nouveau, le lot n°6 « Doublage cloisons plafond » et de retenir l'entreprise BAPTISTA Carlos sise 14 rue du Château, 51150 AULNAY SUR MARNE pour un montant de 43 422,50 € HT, soit 52 107,00 € TTC
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les actes et tous les documents relatifs à cette attribution.

Le Maire,
Annick FELICETTI

